



**NOTE DE
SYNTHÈSE**

2025

Compte administratif 2025 - Cinéma Le Hublot

Recu le 15/06/2026

Différentes instructions budgétaires et comptables sont applicables au secteur public local selon la nature de l'activité exercée. Le cinéma est soumis à l'instruction budgétaire et comptable M4 qui s'applique pour les services à caractère industriel et commercial, qui se rapproche fortement du plan comptable général appliqué au service privé.

Les spécificités du budget du cinéma, liées à l'instruction M4 sont les suivantes :

- * assujettissement à la TVA,
- * amortissement de tous les biens, y compris des bâtiments, ce qui génère de fortes recettes d'investissement.

Pour ce budget, on parlera de section d'exploitation et non de fonctionnement.

La structure du compte administratif est par ailleurs identique à celle du budget communal.

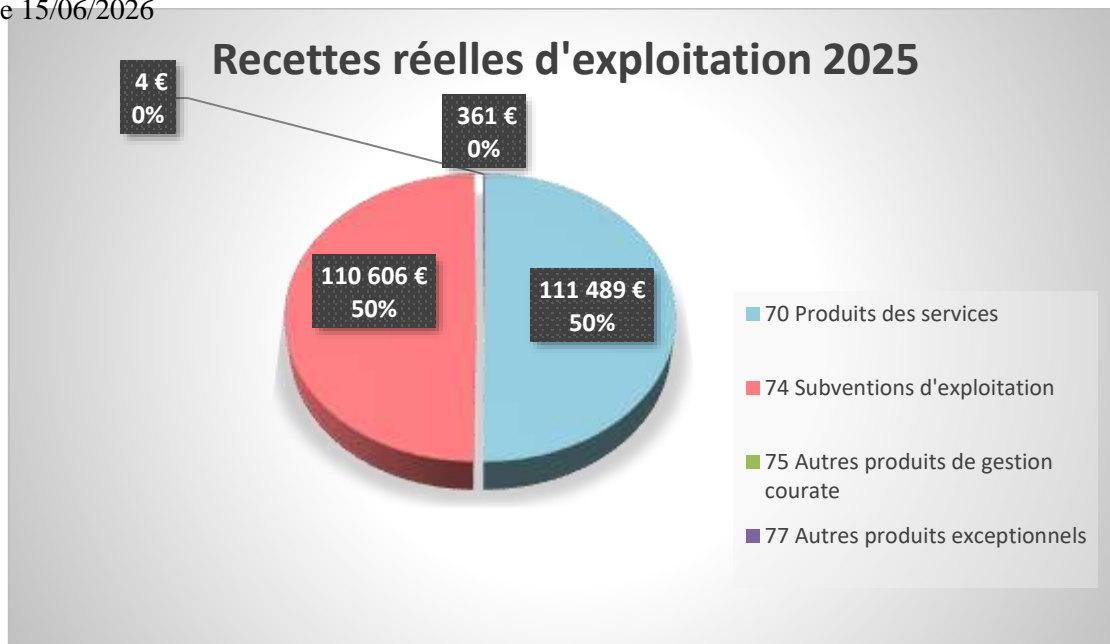
1 – Recettes d'exploitation



Le projet du compte administratif 2025 a été présenté aux membres du Conseil d'exploitation le 9 février 2026.

A – Tableau récapitulatif des recettes d'exploitation

Recettes d'exploitation / Cinéma					
Article	Libellé	CA	CA	CA	Evolution 2024/2025
		2023	2024	2025	
64198	Autres remboursements (indemnités journalières)		410	-	
013	Total atténuations de charges	-	410	-	
706	Prestations de services (billetterie)	50 213	135 484	107 955	-20,32%
707	Ventes de marchandises (transférées à l'association)	573	280	-	
70878	Remboursement par des tiers (frais distrib. Festival)		3 775	-	
7088	Autres produits d'activités annexes (Publicité)		3 005	3 534	17,61%
70	Total produits des services	50 786	142 544	111 489	-21,79%
74	Subvention d'équilibre	33 000	65 000	102 000	56,92%
74	Subvention Arts et Essais		7 687	6 606	-14,06%
74	Subvention Département			2 000	
74	Total Subventions d'exploitation	33 000	72 687	110 606	52,17%
752	Revenus des immeubles (loc.salle festival)		1 032	-	
7583	Excédents sur opérations de gestion		17	-	
7588	Autres		62	4	
75	Total Autres produits de gestion courante		1 111	4	-99,65%
773	Mandats annulés sur exercice antérieur			361	
7718	Autres produits exceptionnels	4	-	-	
77	Total Autres produits exceptionnels	4	-	361	
	Total recettes réelles d'exploitation	83 791	216 751	222 460	2,63%
777	Amortissement subventions	1 701	5 103	5 103	
042	Total Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 701	5 103	5 103	
	Total recettes d'ordre	1 701	5 103	5 103	
	Total recettes d'exploitation	85 492	221 855	227 564	2,57%



B – Analyse des recettes d’exploitation = 227 564 € en 2025 (+2.57% par rapport à 2024)

➤ Contexte plutôt défavorable.

- nette baisse de la fréquentation des salles de cinéma en France (programmation de films jugée peu attractive par le public)

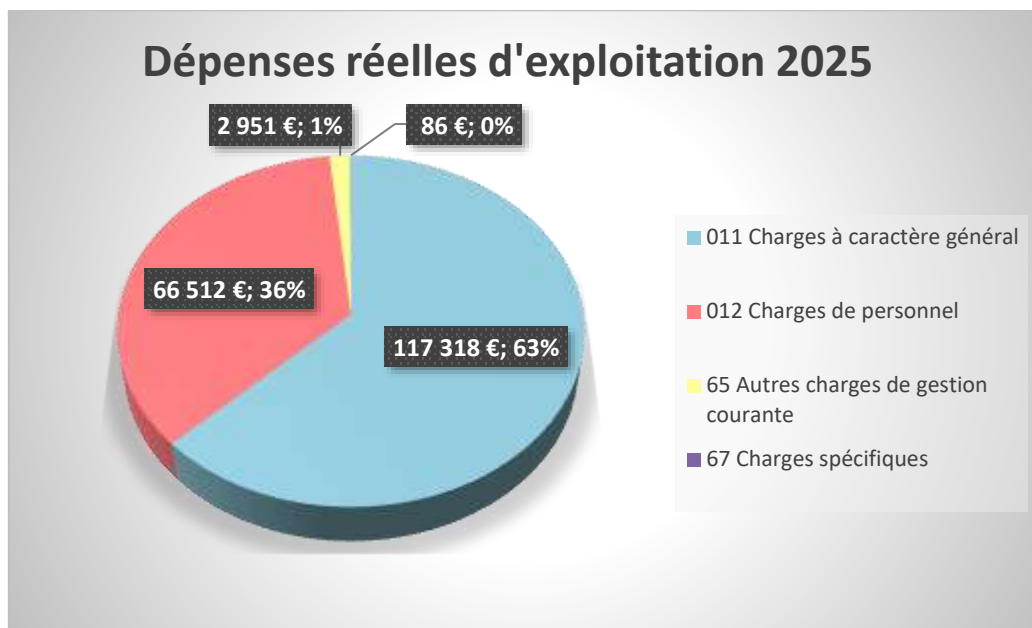
➤ Conséquences

- Les recettes de billetterie et de publicité (chapitre 70) ne représentent plus que **50 %** des recettes réelles d’exploitation, (65 % en 2024).
- la part des subventions augmente : **50 %** des recettes réelles d’exploitation (33% en 2024) ; il s’agit à 90% de la subvention municipale.

2 – Dépenses d’exploitation

A - Tableau récapitulatif des dépenses d’exploitation par chapitre

Dépenses d'exploitation / Cinéma					
Article	Libellé	CA	CA	CA	Evolution
		2023	2024	2025	
011	Charges à caractère général	48 929	121 551	117 318	-3,5%
012	Charges de personnel	18 178	63 000	66 512	5,57%
65	Autres charges de gestion courante	576	1 613	2 951	
67	Charges spécifiques	0	0	86	
	Total dépenses réelles d'exploitation	67 684	186 163	186 868	0,38%
042	Dotations aux amortissements	9 500	35 297	36 716	
	Total dépenses d'ordre	9 500	35 297	36 716	
	TOTAL DES DEPENSES	77 184	221 461	223 583	0,96%



B – Analyse des dépenses d'exploitation = 223 583 € (+0.96% par rapport à 2024)

76% des dépenses d'exploitation sont directement liées au fonctionnement de la salle de cinéma, notamment :

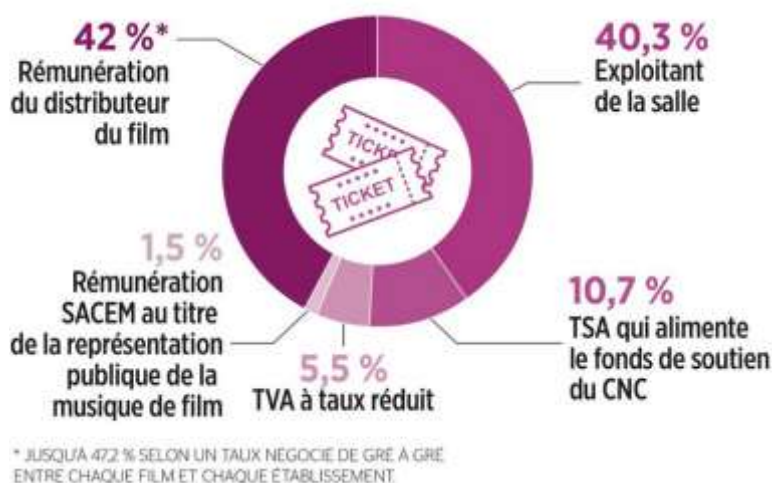
1/ Les distributeurs de films et partenaires pour les différentes animations (ciné gourmand, ciné goûter, discuciné etc) = 49% du chapitre 011

2/ La taxe Spéciale Additionnelle (TSA) gérée par le Centre National du Cinéma = 10% du chapitre 011

3/ L'électricité et eau = 10% du chapitre 011- consommation stable, légère baisse pour 2025.

4/ La maintenance et entretien du bâtiment et matériel de projection = 8,5% des dépenses à caractère général (contrat entretien élévateur dans le hall, contrat pour projecteur numérique et caisse, filtre à air, alarme incendie).

Constitution du prix d'une entrée de cinéma



Les charges de personnel représentent 36% des dépenses réelles d'exploitation :

- directeur/programmeur à temps plein,
- une directrice administrative et financière (mise à disposition 2 jours/semaine)
- un agent d'entretien à temps partiel (5h/semaine)

3 – Résultat d'exploitation

Total des recettes d'exploitation	227 563,89 €
Total des dépenses d'exploitation	223 583,41 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 980,48 €
Résultat de fonctionnement reporté	8 701,72 €
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	12 682,20 €

Le résultat cumulé d'exploitation a été reporté au budget primitif 2026 en recettes d'exploitation.

4 – Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement / Cinéma			
2131	Bâtiments	Tableau commande éclairage	474
2158	Bâtiments	Extincteurs	216
2183	Matériel de bureau et informatique	Ordinateur programmeur salle	896
2188	Autres immobilisations	Projecteur Laser + Ruban Led	39 750
21	Total Immobilisations corporelles		41 335
2231	Bâtiments publics en affectation	Ravalement façade + porte ascenseur	11 951
22	Total Immobilisations reçues en affectation		11 951
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT			53 286
13911	Amortissement subventions		5 103
040	Total Opérations d'ordre		5 103
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			5 103
TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT			58 389

Les principaux investissements de l'exercice 2025 sont :

- **un projecteur laser nouvelle génération.**
- **le ravalement de façade du bâtiment du cinéma** côté parking du requiert : un réajustement du devis initial fut nécessaire en cours d'exercice entraînant un surcoût de 3 000 €.
- **l'achat d'une nouvelle porte pour l'ascenseur** d'un montant de 6 600 €, non prévu au budget (obligation réglementaire pour l'accueil du public PMR pour accéder à la salle de cinéma)

5 – Résultat d'investissement

Total des recettes d'investissement	36 715,88 €
Total des dépenses d'investissement	58 389,33 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-21 673,45 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 089,38 €
RESULTAT CUMULE A AFFECTER	-9 584,07 €

Le résultat d'investissement est négatif en raison :

- des investissements coûteux de l'exercice évoqués précédemment,
- de la subvention d'investissement du CNC pour le projecteur qui n'a pas été versée (27 487 €).

La subvention sera perçue en 2026.

Le résultat cumulé de 9 584.07 € a été inscrit en dépense d'investissement au Budget Primitif 2026.